

Paris, le 10 mars 2009
Mesdames, Messieurs les députés,

Ce soir et depuis quelques heures, je collecte vos mails (personnels ou institutionnels) sur le site de l'Assemblée.

Ce soir, je devrais me consacrer à mes enfants comme chaque soir. Je devrais, après l'endormissement de nos enfants, me consacrer à la préparation de la diffusion de mon dernier film et ce débat qui suivra au Centre Georges Pompidou, me consacrer à la préparation de cette présentation de mes travaux à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, au Lux de Valence ou ailleurs en France.

Je devrais travailler, lire, écrire, percevoir, penser et exercer mon métier.

Mais ce soir et durant ces longues heures, j'ai regardé vos visages sur ce site, j'ai imaginé vos vies publiques et privées, je me suis dit que tout ceci n'était pas simple. Que nous devions réfléchir ensemble durant de longs mois, de longues années peut-être, pour offrir à nos enfants, à cette culture prédominante un espace public possible, le leur, celui qu'ils dessinent, ce territoire de l'Internet.

Je vous livre ci-dessous une lettre simple, quelques lectures et relectures, quelques signes, en espérant que trouviez le temps d'y consacrer quelques instants.

Je vous remercie de votre lecture.

Agnès de Cayeux

(Je ne peux pas adresser cette lettre à plus de 100 personnes, ainsi je vous l'envoie par paquet comme l'on dit sur le www)

Mesdames, Messieurs les députés,

Je vous écris en tant que citoyenne, artiste et mère de famille au sujet du projet de loi Création et Internet. Un projet de loi que je connais bien pour l'avoir lu et relu, pour l'avoir analysé avec nombre d'artistes - <http://www.internetmonamour.fr> - dont les processus de création et de diffusion sont inhérents à la possibilité d'être libres sur notre réseau Internet, d'être libres de repenser ce lien indispensable à notre public tant désiré.

Défendre le droit des artistes aujourd'hui serait sans doute de reconsidérer ce lien, de redonner une place à l'autre. Il s'agirait de penser le territoire de l'Internet comme un nouvel espace public. Défendre le droit des artistes aujourd'hui serait également défendre le droit du public. Voici sans doute ce que les auteurs, les producteurs du projet de loi "Création et Internet" ignorent : cette nécessité pour un artiste de définir, de réfléchir, de choisir ce lien avec son public tant désiré, tant attendu et indispensable à tout processus de création.

Les auteurs et les producteurs du projet de loi ignorent également ou bien méprisent ouvertement l'histoire écrite par les artistes, l'histoire de leurs droits, celle du cheminement de leurs oeuvres à donner à l'autre et celle de l'exercice de leurs pensées.

Je vous invite, Mesdames, Messieurs les députés, à offrir lecture des mots de Duras ou de Borges au sein de l'Assemblée :

Marguerite Duras répond ces quelques mots à Gaston Gallimard qui lui demande de publier le scénario de Hiroshima, mon amour, suite au succès du film d'Alain Resnais :

" Il est entendu qu'Hiroshima mon amour est pour vous si je me décide à le publier en accord avec Alain Resnais. La question pour nous est de vaincre comment vous dire ? une certaine impudeur : le script a vraiment été fait pour nous seuls : Resnais, les acteurs et moi, et le donner au public nous gêne un peu, surtout à cause du succès du film. C'est comme si on livrait un secret, une histoire d'amour, tout de suite après qu'elle eut pris fin. " in Marguerite Duras, biographie écrite par Laure Adler et publiée chez Gallimard (page 545)

L'histoire de Marguerite Duras, notre écrivaine, cinéaste, cette femme engagée, autoritaire, controversée parfois violemment ou adulée... donc cette histoire construite d'une relation précise et précieuse entre elle, Marguerite, et son éditeur, Gaston Gallimard, puis son second éditeur Jérôme Lindon des Editions de Minuit et ce public, son cher public, ce lecteur, ce spectateur, ce regardeur.

Dans cette histoire écrite par les artistes, il persiste cet étrange projet littéraire conçu par Jorge Luis Borges en 1939 dans sa nouvelle " Pierre Ménard, auteur du Quichotte ", (in Fictions, Editions Folio), une sorte de fatalité qui conduit Pierre Ménard à rédiger un texte déjà écrit, le Quichotte de Cervantès. La nouvelle de Borges se présente comme une véritable expérience de pensée qui met en question l'identité de l'oeuvre littéraire.

Les derniers mots de la nouvelle :

" Ménard (peut-être sans le vouloir) a enrichi l'art figé et rudimentaire de la lecture par une technique nouvelle : la technique de l'anachronisme délibéré et des attributions erronées. Cette technique, aux applications infinies, nous invite à parcourir l'Odyssée comme si elle était postérieure à l'Enéide et le livre Le jardin du centaure, de madame Henri Bachelier, comme s'il était de madame Henri Bachelier. Cette technique peuple d'aventures les livres les plus paisibles. Attribuer l'imitation de Jésus-Christ à Louis-Ferdinand Céline ou à James Joyce, n'est-ce pas renouveler suffisamment les minces conseils spirituels de cet ouvrage ?"

" L'identité des oeuvres entre le texte et la réception ", Nancy Murzilli

<http://www.fabula.org/revue/cr/305.php>

J'ai fait quelques études, j'ai lu quelques livres et jamais, je n'y ai compris que la culture pouvait se construire sur un modèle économique prédominant. Mais plus précisément sur l'histoire précise de la perception et son renouvellement. L'oeuvre de Rembrandt et celle de Dürer ont été connues uniquement par ce fait de la reproduction, la gravure, et cette démultiplication du regard. Cette possibilité où la dégradation porte l'oeuvre vers une certaine reconnaissance, c'est à dire le regard de l'autre.

Défendre le droit des artistes aujourd'hui serait peut-être de parler de ce désir de l'autre, de cet autre. Lui, c'est un peu comme un fantôme qui hante nos espaces de travail, de doutes, de réflexion. Lui prend parfois le corps d'un amant, d'une maîtresse inaccessible, idéalisée, et puis parfois, lui, ce fantôme, ressemblerait plus à une espèce de corps collectif avec lequel une relation forte et intellectuelle s'écrirait peu à peu, comme une certitude, une perfection à atteindre ensemble au service de la pensée.

Voici, Mesdames, Messieurs les députés, quelques pistes de lectures attachées à ce désir précis de repenser ensemble ce lien avec l'autre, notre si cher public.

Avec mes salutations distinguées

Agnès de Cayeux